

REGLEMENT DU JEU CONCOURS Lames de l'Art

Article 1 – Organisation :

Lames de l'Art organise un jeu concours gratuit sans obligation d'achat, ouvert à toute personne physique majeure résidant en Europe, du 02 mars 2026 au 21 mars 2026 à 23h59.

Article 2 – Conditions de participation :

Pour participer, les participants doivent :

- Résider en Europe
 - S'abonner au 2 comptes Instagram @lames_de_lart et @vanessa.feenyx
 - Liker le Réel du concours
 - Commenter le Réel en identifiant 2 amis passionnés de cartomancie
 - Bonus : Partager le Réel en story pour doubler vos chances
- Toute participation incomplète ou ne respectant pas les conditions sera considérée comme invalide.

Article 3 – Désignation du gagnant :

Le tirage au sort sera effectué le 22 mars 2026 parmi l'ensemble des participations conformes. Les gagnants seront annoncés en story le 22 mars 2026.

Article 4 – Lots :

Les lots mis en jeu sont :

- 1 exemplaire de l'Oracle « *Antiquities of Magick Oracle* » édité par *Jillian C. Wilde*.
- Ce lot ne pourra donner lieu à aucun échange, remboursement ou contrepartie en espèces.
- 1 Guidance dispensée par @vanessa.feenyx

Article 5 – Information du gagnant :

Les gagnants seront contactés :

- Par annonce en story
 - Par message privé Instagram via le compte @lames_de_lart
- Sans réponse du gagnant dans un délai de 7 jours, un nouveau tirage pourra être effectué.

Article 6 – Données personnelles :

Les informations collectées dans le cadre du concours sont destinées uniquement à la gestion du jeu.

Conformément à la réglementation en vigueur, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de leurs données.

Article 7 – Responsabilité :

Instagram n'est ni organisateur ni sponsor du présent jeu concours.

La responsabilité de Lames de l'Art ne saurait être engagée en cas de problème technique indépendant de sa volonté.

Article 8 – Acceptation du règlement :

La participation au jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Le règlement peut être communiqué à toute personne qui en fait la demande.

